

## Information générale

Cours	
Titre	CRI3820-A-H24 - Évaluation et intervention auprès des jeunes
Nombre de crédits	3
Sigle	CRI3820-A-H24
Site StudiUM	<a href="#">CRI3820-A-H24 - Évaluation et intervention auprès des jeunes</a>
Faculté / École / Département	Arts et sciences / École de criminologie
Trimestre	Hiver
Année	2024
Mode d'enseignement	En présentiel
Déroulement du cours	Jeudi 15h30-18h30
Charge de travail hebdomadaire	Présence au cours et environ 3h par semaine de préparation

Enseignant		
Jennifer A. Burnham	<b>Coordonnées</b>	jennifer.burnham@umontreal.ca
	<b>Disponibilités</b>	Sur demande

Description du cours	
<b>Description simple</b>	Les objectifs, la nature et l'efficacité des mesures destinées aux jeunes contrevenants et enfants en danger. Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, autres situations.
<b>Description détaillée</b>	
<b>Place du cours dans le programme</b>	Cours obligatoire  Le cours CRI3900 (ou CRI3900G) doit avoir été complété avant de pouvoir s'inscrire.

## Apprentissages visés

<b>Intentions pédagogiques</b>	De façon générale, le cours vise à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- initier les futurs criminologues à <b>l'évaluation et l'intervention auprès des jeunes en difficulté et de leur famille</b>, tant dans le cadre de la <i>Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)</i> que de la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)</i>;</li> <li>- sensibiliser les futurs criminologues aux <b>enjeux liés à l'intervention auprès des jeunes</b> dans un contexte légal en considérant l'ensemble des tenants et aboutissants;</li> <li>- encourager les futurs criminologues à <b>adopter une pratique réflexive</b> en s'appuyant sur la littérature.</li> </ul>
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	---À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de: <ul style="list-style-type: none"> <li>- de <i>décrire les actes réservés</i> du criminologue dans le contexte de la LPJ et de la LSJPA</li> <li>- d'<i>évaluer</i> les différentes <i>modalités d'évaluation</i> en LPJ et LSJPA</li> <li>- de <i>concevoir un plan d'intervention</i> à partir de vignettes cliniques</li> <li>- d'<i>utiliser les grands principes de chacune des approches</i> d'intervention</li> </ul>

étudiées en classe selon une situation donnée

- d'*expliquer* de quelles façons *les particularités culturelles* influencent et modulent l'évaluation et l'intervention

## Calendrier des séances

11 janvier 2024	<b>Titre</b>	Introduction
	<b>Contenus</b>	- Présentation de l'enseignante et des étudiants - Présentation du cours
	<b>Activités</b>	Brise-glace Présentation du plan de cours Échanges et discussion Plénière
	<b>Lectures et travaux</b>	Avant le premier cours : prendre connaissance du plan de cours.
18 janvier 2024	<b>Titre</b>	Révision des lois et obligations professionnelles
	<b>Contenus</b>	- Révision LPJ-LSJPA - Activités professionnelles (droits acquis, responsabilité du criminologue)
	<b>Activités</b>	Exposé Échanges et discussion Plénière
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant : Lecture de la semaine Saint-Jean, G. & Dufour, S. (2018). Alliance thérapeutique et intervention contrainte : recension critiques des pratiques recommandées auprès des adolescents de minorités ethnoculturelles. <i>Revue québécoise de psychologie</i> (2018), 39(1), 35-63. DOI : 10.7202/1044843ar
25 janvier 2024	<b>Titre</b>	Balises de base de l'intervention
	<b>Contenus</b>	- L'entente multisectorielle - Les bases de l'interventions - L'intervention interculturelle
	<b>Activités</b>	- Discussion - Exposé marginal
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant : Prendre connaissance des cartes conceptuelles déposé sur Studium
1 février 2024	<b>Titre</b>	L'évaluation en protection de la jeunesse (LPJ)
	<b>Contenus</b>	- L'évaluation familiale - Les cartes conceptuelles
	<b>Activités</b>	- Exposé magistral - Mises en situation
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivants: préparer des questions pour notre invité (évaluation - protection de la jeunesse) Les faire parvenir avant mardi 6 février 2024.
8 février 2024	<b>Titre</b>	Conférence - L'évaluation et l'orientation des signalements
	<b>Contenus</b>	Un intervenant à l'évaluation des signalement vient en

		<p>classevous parlez de son travail. Il pourra répondre à vos questions en fonction de son expérience et vous amener des exemples concrets pour favoriser votre apprentissage.</p>
	<b>Activités</b>	Conférencier
	<b>Lectures et travaux</b>	<p>Pour le cours suivant, lecture obligatoire: Roy, L., Keays, N., Lemieux, A., Nicole, M. &amp; Crocker, A. G. (2022). Traumatismes complexes et services psycholégaux : vers des pratiques sensibles au trauma. Santé mentale au Québec, 47(1), 19–36. <a href="https://doi.org/10.7202/1094143a">https://doi.org/10.7202/1094143a</a></p>
	<b>Évaluation</b>	Présence et participation - 5%
15 février 2024	<b>Titre</b>	L'intervention en protection de la jeunesse (LPJ)
	<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Médiation</li> <li>- Intervention familiale et systémique</li> <li>- Approche sensible aux traumatismes</li> <li>- Les divers outils en intervention</li> </ul>
	<b>Activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion</li> <li>- Exposé</li> <li>- Exercices</li> </ul>
	<b>Lectures et travaux</b>	Préparation pour l'examen Intra.
22 février 2024	<b>Titre</b>	Examen Intra (30%)
	<b>Contenus</b>	Évaluation
	<b>Activités</b>	Examen Intra, sans note, en classe
	<b>Lectures et travaux</b>	<p>Pour le cours suivant : Lecture de la semaine, Breton, A., Dufour, S. &amp; Lavergne, C. (2012). Les enfants autochtones en protection de la jeunesse au Québec : leur réalité comparée à celle des autres enfants. Criminologie, 45(2), 157–185. Gagnon-Dion, M.-H., Rivard, J. &amp; Bellot, C. (2018). L'expérience des jeunes autochtones pris en charge par la protection de la jeunesse : entre déracinement et émancipation. Service social, 64(1), 79–102. <a href="https://doi.org/10.7202/1055892a">https://doi.org/10.7202/1055892a</a></p>
29 février 2024	<b>Titre</b>	Les réalités autochtones et l'intervention jeunesse
	<b>Contenus</b>	<p>L'intervention avec des jeunes autochtones Le grand nord</p>
	<b>Activités</b>	<p>Discussion Exposé interactif</p>
	<b>Lectures et travaux</b>	<p>Pour le cours suivant : Lecture de la semaine Gagnon, L., &amp; Charbonneau, S. C. (2015). La justice participative et la loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Canadian Criminal Law Review, 19(1), 153-172. <a href="https://www.proquest.com/scholarly-journals/la-justice-participative-et-loi-sur-le-système-de/docview/1706582340/se-2">https://www.proquest.com/scholarly-journals/la-justice-participative-et-loi-sur-le-système-de/docview/1706582340/se-2</a> ( à lire : p 161-166)</p> <p>Trépanier, J. (2003). L'avenir des pratiques dans un nouveau cadre légal visant les jeunes contrevenants.</p>

		Revue de droit, 34(1-2), 47-89. (À lire : p 163-168)
7 mars 2024	<b>Titre</b>	Semaine de lecture
	<b>Contenus</b>	Un moment pour se mettre à jour... et se reposer Bonne semaine!
	<b>Activités</b>	
14 mars 2024	<b>Titre</b>	Évaluation des jeunes contrevenants (LSJPA)
	<b>Contenus</b>	- L'évaluation différentielle - Les sanctions extrajudiciaires - Le rapport pré-décisionnel - Les outils (YLSCMI et RBR)
	<b>Activités</b>	Exposé interactif
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant : Lecture de la semaine Phan, O., & Lascaux, M. (2009, September). L'entretien motivationnel chez l'adolescent présentant des conduites addictives. In Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique (Vol. 167, No. 7, pp. 523-528). Elsevier Masson.  Glick, B., & Goldstein, A. P. (1987). Aggression replacement training. Journal of Counseling & Development, 65(7), 356-362.
21 mars 2024	<b>Titre</b>	Entretien pour travail de session
	<b>Contenus</b>	Pas de cours en classe sans inscription Pour les étudiants à la maison, du contenu est disponible sur Studium Plus de détails seront donnés en classe.
	<b>Activités</b>	En classe: Entretien complémentaire pour la rédaction du RPD À la maison: Contenu disponible sur Studium
	<b>Évaluation</b>	En faisant l'entretien complémentaire l'étudiant se mérite un 5% de mobilisation. Une seule plage d'entretien par équipe. Chaque membre doit être présent pour avoir ses points.
28 mars 2024	<b>Titre</b>	Entretien pour travail de session
	<b>Contenus</b>	Pas de cours en classe sans inscription Pour les étudiants à la maison, du contenu est disponible sur Studium Plus de détails seront donnés en classe.
	<b>Activités</b>	En classe: Entretien complémentaire pour la rédaction du RPD À la maison: contenu disponible sur Studium
	<b>Évaluation</b>	En faisant l'entretien complémentaire l'étudiant se mérite un 5% de mobilisation. Une seule plage d'entretien par équipe. Chaque membre doit être présent pour avoir ses points.
4 avril 2024	<b>Titre</b>	Intervention auprès des jeunes contrevenants (LSJPA)
	<b>Contenus</b>	- L'approche motivationnelle - L'approche cognitivo-comportementale

		- Good life Model et Risque-Besoin-Réceptivité - Intervention en centre de réadaptation: AAART
	<b>Activités</b>	Exposé interactif
	<b>Lectures et travaux</b>	Pour le cours suivant : Lecture de la semaine, Tremblay, G. (2017). L'élaboration du plan d'intervention. Turcotte, Daniel et Deslauriers, Jean-Pierre, Méthodologie de l'intervention sociale personnelle, 2e éd.[éd. orig. 2011], Laval: Presses de l'Université de Laval, 83-105. (À LIRE : CHAPITRE 4)

11 avril 2024	<b>Titre</b>	Le plan d'intervention
	<b>Contenus</b>	- La conception d'un plan d'intervention - Cibler les besoin - Déterminer des objectifs - La révision d'un plan d'intervention
	<b>Activités</b>	- Exposé magistral - Exercice pratique
	<b>Évaluation</b>	Remise du travail de session - 30%

18 avril 2024	<b>Titre</b>	Examen final (30%)
	<b>Contenus</b>	Appliquer les principes de l'évaluation jeunesse (LPJ et LSJPA) Appliquer les principes de l'intervention jeunesse.
	<b>Activités</b>	
	<b>Évaluation</b>	Examen final à faire sur Studium - 30% de la note finale.

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Évaluations

### Calendrier des évaluations

22 février 2024	<b>Activité</b>	Examen intra : vise la matière des cours allant jusqu'au 15 février inclusivement. Il s'agit d'un examen à livres fermés. Il vise à évaluer la connaissance des étudiants par rapport à la matière étudiée en classe.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	- Évaluer les différentes modalités d'évaluation en LSJPA - Décrire les actes réservés du criminologue dans le contexte de la LPJ et de la LSJPA
	<b>Critères d'évaluation</b>	L'examen sera composé de trois sections : 1. Cinq questions à choix multiples 2. Dix questions à réponses courtes 3. Trois questions à développement
	<b>Pondération</b>	Cette évaluation comptera pour 30% de la note finale du cours.

11 avril 2024	<b>Activité</b>	Travail de session en équipe 4. Rédaction d'un rapport pré-décisionnel détaillé.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Comprendre et appliquer l'acte réservée d'évaluation d'un jeune sous la LSJPA.

	<b>Critères d'évaluation</b>	Comprendre le concept du rapport prédécisionnel La grille d'évaluation sera disponible sur Studium au cours 8 (1er mars 2023).
	<b>Pondération</b>	Ce travail compte pour 30% de la note finale.
18 avril 2024	<b>Activité</b>	Examen final : L'étudiant démontre qu'il a bien compris les concepts présentés dans le cours et qu'il est capable de les manipuler de sorte à intervenir efficacement auprès d'une clientèle jeunesse.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	- Concevoir un plan d'intervention à partir de vignette clinique - Évaluer les différentes modalités d'évaluation en LPJ
	<b>Critères d'évaluation</b>	L'examen consiste en une mise en situation à laquelle l'étudiant doit répondre. Vous avez droit à toutes vos notes pour cet examen. L'examen est disponible sur Studium. Vous disposez de 3h pour le faire mais vous pouvez choisir le moment où vous l'ouvrez dans une fenêtre de 72h.
	<b>Pondération</b>	Cette évaluation compte pour 30% de la note finale.
26 avril 2024	<b>Activité</b>	Participation et implication (10%) Individuel Sera expliqué en classe.
	<b>Objectifs d'apprentissage visés</b>	Rendre les apprentissages du cours concrets en participant à la conférence et en pratiquant une intervention jeunesse
	<b>Critères d'évaluation</b>	Lors de la conférence (février) vous aurez à être présent partager ce que vous reprenez de la conférence (à faire directement sur Studium) - 5% Pour le travail final, vous aurez la chance de faire une entrevue avec le client pour votre RPD. Ainsi, vous pourrez mettre en pratique ce que nous allons voir en classe. Faire cet entrevue vous donne du matériel pour votre travail de session et 5%.
	<b>Pondération</b>	2X 5%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à une évaluation</b>	L'absence lors d'un examen entraîne automatiquement la note de 0.
<b>Dépôts des travaux</b>	La remise des travaux se fait sur Studium, dans la section prévue à cet effet. L'article 9.7b relatif à la remise en retard de travaux s'applique, soit 10% de retranché pour le premier jour de retard et 5% pour chacun des quatre jours suivants.
<b>Matériel autorisé</b>	Lors de l'examen intra, aucun matériel n'est permis. Lors de l'examen final, l'étudiant peut utiliser tout le matériel du cours.
<b>Qualité de la langue</b>	Un maximum de 10% peut être soustrait en raison de fautes d'orthographe.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Pour obtenir la note de passage, l'étudiant doit avoir obtenu la note cumulative de 50/100.

## Rappels

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignante au moyen du formulaire prévu à cet effet <a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
<b>Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents</b>	À moins de situations particulières, les présentations du cours seront déposées sur Studium au plus tard 48h avant le cours.

## Ressources

### Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	Le cours ne requiert pas l'achat de manuel. Les textes obligatoires seront disponibles sur Studium.
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Aucun

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	<p>Voici une liste de lectures complémentaires:</p> <p>Commission des droits de la personne et des droits à la jeunesse (2011). Profilage racial et des droits systémiques des jeunes racisés : rapport sur la consultation du profilage racial et ses conséquences. Gouvernement du Québec, Québec, Canada.</p> <p>Saint-Jacques, Turcotte, Drapeau, Villeneuve &amp; Ivers (2009). Signalement d'enfants aux services de protection de la jeunesse : quels acteurs sont influencés par la couverture journalistique de la maltraitance ? <i>Déviante et société</i>, 4(33), 501-518. <a href="https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe2009-4-page-501.htm">https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe2009-4-page-501.htm</a></p> <p>Milot, T., Collin-Vézina, D., &amp; Godbout, N. (2018). <i>Trauma complexe: Comprendre, évaluer et intervenir</i>. PUQ.</p> <p>Couture, A. M. (2012). L'entretien motivationnel chez les jeunes faisant partie d'un gang de rue.</p>
------------------	--

Miller, W. R., & Rollnick, S. (2019). *L'entretien motivationnel-2e éd.: Aider la personne à engager le changement*. InterEditions.

Ellington, L. & De Grand'Maison, S. (2022). *Ashukana* (créer des ponts) : récit d'un projet de décolonisation et de sécurisation culturelle en protection de la jeunesse mené par le Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean. *Intervention*, (155), 69–82. <https://doi.org/10.7202/1089306ar>

Motiuk, L.L. et Serin, R.C. (2001). Première partie: Contribuer aux programmes correctionnels efficaces (pp. 1-19; 33-61). In *Compendium 2000 des programmes correctionnels efficaces*. Canada: Service Correctionnel Canada.

Ward, T. & Brown, M. (2004). The good lives model and conceptual issues in offender Rehabilitation. *Psychology, Crime & Law*, 10: 3, 243 – 257

McNeil, F. (2009). *Towards Effective Practice in Offender*. Glasgow: Scottish Centre for Crime & Justice Research Supervision

Marlatt, G. A., Parks, G.A et Witkiewitz (2002). *Clinical guidelines for implementing relapse prevention therapy*. Seattle, WA: University of Washington.

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

## Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

**Règlement des études**

[Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)



règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

**Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap**

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

## Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)